



PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 4 juin 2025 à 9 h 01 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

Mme Geneviève Roy, directrice générale adjointe partenariats corporatifs, en remplacement de M. Benoit Collette, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250604-1877

VENTE - ALAIN MARCOUX

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de vendre à M. Alain Marcoux, ses représentants, successeurs ou ayants droit, le lot 1 633 977 du cadastre du Québec, d'une superficie de 148,1 mètres carrés, pour la somme de 47 000 \$, les frais notariés et de radiation, s'il y a lieu, étant à la charge de l'acquéreur, le tout selon les conditions mentionnées dans la promesse d'achat;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2025-2690)

CE-20250604-1878

RÉSOLUTION ABROGÉE - PRIX DE VENTE - DRAPEAU - VILLE DE LAVAL

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-2010/1241, le comité exécutif fixait le prix de vente du drapeau de la Ville de Laval à 61 \$, incluant les taxes, et ce, de façon à couvrir les coûts de fabrication;

ATTENDU QU'un nouveau prix a été fixé dans le cadre de l'adoption du Règlement numéro L-13154 prévoyant un mode de tarification relatif à certains biens, services ou activités de la Ville de Laval;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-2010/1241.



(SD-2025-2597)

CE-20250604-1879

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUELEMENT -
DÉSIGNATION - ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT -
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler la désignation de M. Dory Jade à titre d'administrateur indépendant choisi parmi les résidents de la Ville de Laval et les usagers des services de transport adaptés aux besoins des personnes handicapées au sein du conseil d'administration de la Société de transport de Laval, et ce, pour un mandat de 4 ans, renouvelable.

(SD-2025-2801)

CE-20250604-1880

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 14 mai 2025 à 9 h.

(SD-2025-2489)

CE-20250604-1881

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 14 mai 2025 à 9 h 08.

(SD-2025-2489)

CE-20250604-1882

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 21 mai 2025 à 9 h.

(SD-2025-2625)



CE-20250604-1883

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 21 mai 2025 à 9 h 24.

(SD-2025-2625)

CE-20250604-1884

VIREMENT DE CRÉDITS - FINANCES

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits 28-55141 au montant de 349 032 \$ pour transférer les soldes budgétaires excédentaires 2025 de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) vers le code budgétaire de solidarité budgétaire:

des codes budgétaires:

1-34109-6121-00-119480	57 729 \$;
1-34109-6211-00-119480	110 707 \$;
1-34109-3999-00-119480	30 759 \$;
1-51109-3711-00-119410	149 837 \$;

aux codes budgétaires:

1-28101-1751-01-119990	57 729 \$;
1-28101-1751-01-119990	110 707 \$;
1-28101-1751-01-119990	30 759 \$;
1-28101-1751-01-119990	149 837 \$.

(SD-2025-2640)

CE-20250604-1885

VIREMENT DE CRÉDITS - AFFAIRES JURIDIQUES

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser le virement de crédits 28-55142 au montant de 315 194 \$ pour les honoraires des juges pour l'année 2025:

du code budgétaire: 1-28101-1751-00-119990;

au code budgétaire: 1-73101-1211-00-114120.

(SD-2025-2694)



CE-20250604-1886	QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT SP-29835
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'autoriser, dans le cadre du contrat SP-29835 pour les services professionnels d'actuariat en assurance collective, prévus au contrat SP-29835, la modification suivante: des quantités supplémentaires au montant de 91 980 \$ à HUB International Québec ltée, dont le détail apparaît au rapport du Service des ressources humaines daté du 17 mars 2025 joint au sommaire décisionnel. (CT:1846970) (SD-2025-1920)	
CE-20250604-1887	QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT DOS-1367
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'autoriser, dans le cadre du contrat DOS-1367 pour le services de nettoyage et d'entretien d'uniformes de travail, de couvertures, de nappes et autres, la modification suivante: des quantités supplémentaires au montant de 56 107,80 \$ à Gilbert Nettoyeur inc., dont le détail apparaît au rapport du Service d'approvisionnement daté du 12 mai 2025 joint au sommaire décisionnel. (CT:1852282) (SD-2025-2650)	
CE-20250604-1888	REMPLACEMENT CADASTRAL - LOT 1 378 737 - PN-2025-0027
RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'approuver, conformément au chapitre 7 du titre 10 du Code de l'urbanisme, le paiement des frais de parcs par le versement de la somme de 102 231 \$. (SD-2025-2427)	



CE-20250604-1889

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-30 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble sur les lots 6 582 500 et 6 582 501 du cadastre du Québec, boulevard des Laurentides, une profondeur minimale de la cour avant inférieure à 20 mètres afin d'installer une enseigne détachée, alors qu'une profondeur minimale de 20 mètres est prescrite, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-143.

(SD-2025-2779)

Au point 43.3 de l'ordre du jour, le conseiller Ray Khalil déclare un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

CE-20250604-1890

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-51 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble situé sur le lot 6 623 164 du cadastre du Québec, 1675, rue Jacques-Tétreault:

1. une portion de l'aire de stationnement qui n'est séparée par aucune bande paysagère de la ligne arrière de terrain, alors qu'une bande paysagère d'une largeur minimale de 0,5 mètre est prescrite;
2. un ensemble de conteneurs à matières résiduelles semi-enfouis qui n'est ceinturé sur aucun côté par une aire aménagée, alors que cet ensemble de conteneurs doit être ceinturé sur au moins 3 côtés par une aire aménagée;
3. une proportion de superficie de toiture végétalisée de 47 %, alors qu'un minimum de 50 % est prescrit;
4. une proportion de terrain en surface végétale de 19 %, alors qu'un minimum de 20 % est prescrit;
5. une proportion du terrain en surface carrossable de 12 %, alors qu'un maximum de 10 % est prescrit;
6. une superficie du terrain en surface carrossable de 1 100 mètres carrés, alors qu'un maximum de 500 mètres carrés est prescrit;



et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-145.

(SD-2025-2784)

CE-20250604-1891

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - VAN QUANG NGUYEN ET THI PHUONG HOANG NGUYEN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-36 de Van Quang Nguyen et Thi Phuong Hoang Nguyen, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment existant sur le lot 1 640 142 du cadastre du Québec, 45, 47 et 49, 4e Rue, une marge latérale gauche de 0,41 mètre au lieu d'un minimum de 1,5 mètre, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-146.

(SD-2025-2785)

CE-20250604-1892

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - LAILA MADY GAGNÉ ET JEAN-SÉBASTIEN THORN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-42 de Laila Mady Gagné et Jean-Sébastien Thorn, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment existant sur le lot 6 293 795 du cadastre du Québec, 860, 6e Avenue, une marge latérale droite de 1,25 mètre au lieu d'un minimum de 1,5 mètre, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-148.

(SD-2025-2789)

CE-20250604-1893

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - CORNELIU TUNEA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-44 de Corneliu Tunea, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation d'un logement sur le lot 6 470 970 du cadastre du Québec,



3855, rue du Barrage:

- 1. une marge avant de 4,15 mètres, au lieu d'un minimum de 5,18 mètres;
- 2. une hauteur du plancher de rez-de-chaussée de 3,21 mètres, au lieu d'un maximum de 1,5 mètre;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-149.

(SD-2025-2790)

CE-20250604-1894

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
DÉVELOPPEMENT CITÉ URBAINE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-45 de Développement Cité Urbaine inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour un bâtiment mixte résidentiel-commercial de 15 étages existant sur le lot 6 324 574 du cadastre du Québec, 3940, boulevard Saint-Elzéar Ouest, l'installation d'une enseigne sur socle dans une cour avant ayant une profondeur de 11,52 mètres au lieu d'un minimum de 20 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-150.

(SD-2025-2791)

CE-20250604-1895

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - LES
CONSTRUCTIONS JACQUES LANDRY INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-46 de Les Constructions Jacques Landry inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation d'un logement sur le lot 1 083 479 du cadastre du Québec, 5e Avenue, une largeur de bâtiment minimale de 7,16 mètres au lieu d'un minimum de 8 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-151.

(SD-2025-2793)

CE-20250604-1896

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - 9115-
7230 QUÉBEC INC. ET AN VAIN CONSTRUCTION INC.



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-48 de 9115-7230 Québec inc. et AN VAIN Construction inc., copropriétaires, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation d'un logement sur le lot 6 101 006 du cadastre du Québec, 4487, boulevard Sainte-Rose:

1. une somme des marges latérales totalisant 2,87 mètres, au lieu d'un minimum de 10 mètres;
2. un perron en cour avant situé à 0,81 mètre de la ligne latérale de terrain, au lieu d'un minimum de 1,5 mètre;
3. une galerie en cour arrière située à 1,30 mètre de la ligne latérale de terrain, au lieu d'un minimum de 1,5 mètre;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-152.

(SD-2025-2794)

Les discussions sur le point 43.10 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250604-1897

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - VAN QUANG NGUYEN ET THI PHUONG
HOANG NGUYEN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2025-14 de Van Quang Nguyen et Thi Phuong Hoang Nguyen, propriétaires, à l'effet de permettre l'exemption de 2 cases de stationnement dans le cadre de l'ajout d'un 4e logement à un bâtiment de 3 logements existant sur le lot 1 640 142 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-153.

(SD-2025-2796)

CE-20250604-1898

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - VILLE
DE LAVAL



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0023 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet de permettre l'installation d'une enseigne détachée sur les lots 6 582 500 et 6 582 501 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-156.

(SD-2025-2797)

CE-20250604-1899

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - DÉVELOPPEMENTS 247 CURÉ LABELLE INC.

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2025-16 de Développements 247 Curé Labelle inc., propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de l'ajout d'un logement social à l'intérieur d'un bâtiment isolé de 116 logements sociaux sur le lot 1 594 784 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-180.

(SD-2025-2839)

CE-20250604-1900

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - RONALD HENRI ET HENSIE ROSE CARLIN
VIERGE HENRI

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2025-5 de Ronald Henri et Hensie Rose Carlin Vierge Henri, propriétaires, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de l'ajout d'un logement au sous-sol d'une habitation de 2 logements sur le lot 1 097 844 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-182.

(SD-2025-2840)

CE-20250604-1901

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - SAMBATH CHAMROEN ET SODANE LY



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2025-6 de Sambath Chamroen et Sodane Ly, propriétaires, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de l'ajout d'un logement au sous-sol d'une habitation de 2 logements sur le lot 1 639 882 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-183.

(SD-2025-2842)

CE-20250604-1902

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - JAN ZAWADZKI

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2025-13 de Jan Zawadzki, propriétaire, à l'effet de permettre l'exemption d'une case de stationnement dans le cadre de l'ajout d'un logement au sous-sol d'une habitation de 2 logements sur le lot 1 639 602 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-184.

(SD-2025-2844)

CE-20250604-1903

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE -
COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID LAURIER

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0025 de la Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier, propriétaire, à l'effet de permettre le réaménagement d'une partie de terrain d'un bâtiment institutionnel sur le lot 1 377 946 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-186.

(SD-2025-2845)

CE-20250604-1904

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - BENOIT
DESJARDINS ET FRANCINE GERVAIS



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0155 de Benoit Desjardins et Francine Gervais, propriétaires, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 1 083 155 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-187.

(SD-2025-2846)

CE-20250604-1905

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - JOHN-MYLES GIBBON ET THERESA BEESLEY

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2025-0016 de John-Myles Gibbon et Theresa Beesley, propriétaires, à l'effet de permettre l'agrandissement d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage sur le lot 2 000 469 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-188.

(SD-2025-2847)

CE-20250604-1906

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation indiquant une interdiction de stationnement sur le boulevard de la Concorde Est, entre la rue Goineau et l'avenue J.-J.-Joubert, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/086 préparés par le Service de l'ingénierie le 21 juin 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2024-3549)

CE-20250604-1907

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:



d'autoriser l'ajustement de la signalisation afin de réinstaurer une zone de stationnement du côté nord de la rue de Chablis, face au numéro civique 464, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/106 préparés par le Service de l'ingénierie le 18 juillet 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-4204)

CE-20250604-1908

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le remplacement de la signalisation d'interdiction d'arrêt excepté autobus, par l'interdiction d'arrêt de tout véhicule sur une distance de 70 mètres de part et d'autre de la rue Thibault, à l'ouest du boulevard des Laurentides, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/244 préparés par le Service de l'ingénierie le 27 septembre 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-5971)

CE-20250604-1909

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux indiquant la mise à sens unique du rond-point de la rue Potier, près du numéro civique 1666, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/127 préparés par le Service de l'ingénierie le 29 avril 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.



(SD-2025-666)

CE-20250604-1910

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT DOS-
1010

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 55 530,26 \$ pour la contingence du contrat DOS-1010 relatif à des travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc sur la rue Augier et une partie de la terrasse Bouvrette.

(CT:1839415)
(SD-2025-930)

CE-20250604-1911

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-1010

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 55 531 \$, taxes nettes incluses, pour défrayer les travaux prévus au contrat DOS-1010 relatifs à l'installation d'une conduite d'aqueduc sur la rue Augier et une partie de la terrasse Bouvrette, et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1839415)
(SD-2025-930)

CE-20250604-1912

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation interdisant les manoeuvres de demi-tour à l'intersection du boulevard des Oiseaux et de la rue des Cardinaux, aux abords de l'école primaire des Cardinaux, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/254, préparés par le Service de l'ingénierie le 4 mars 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution



d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2025-1175)

CE-20250604-1913

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de panneaux de signalisation interdisant les manoeuvres de demi-tour sur la rue Delorme, aux abords de l'école primaire Le Sentier, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 23-SI/259, préparés par le Service de l'ingénierie le 5 mars 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2025-1203)

CE-20250604-1914

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique, face au 306, place Samson, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50206-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 8 avril 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-2494)

CE-20250604-1915

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique, face au 1269A, rue Fletcher, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50205-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 10 avril 2025;



d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-2495)

CE-20250604-1916

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique, face au 3550, boulevard Perron, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50204-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 10 avril 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-2496)

CE-20250604-1917

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique, face au 401, rue Lulli, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro SI-D50240-2025-001 préparés par le Service de l'ingénierie le 23 avril 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2025-2497)

CE-20250604-1918

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le déplacement de la signalisation actuelle pour réserver un espace additionnel de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique, face au 5204, avenue Clarendon, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation portant le numéro SI-D50247-2025-001 préparé par le Service de l'ingénierie le 29 avril 2025;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de



cette signalisation.

(SD-2025-2557)

Les discussions sur le point 50.13 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250604-1919

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-507**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser AtkinsRéalys Canada inc. à réaliser un mandat de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des études préparatoires, d'avant-projets préliminaires et définitifs, ainsi que des plans et devis, l'assistance pendant la période d'appel d'offres et l'assistance technique durant les travaux, dans le cadre des travaux de déplacement des infrastructures pour le projet de mise à niveau de la StaRRE d'Auteuil, à savoir:

la phase A «études, plans et devis», au montant de 401 161 \$;

la phase B «assistance technique» durant les travaux, au montant de 25 076,05 \$;

ce dernier montant étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase A «études, plans et devis»;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507, lot 3.

(CT:1852480)
(SD-2025-2683)

CE-20250604-1920

**AUTORISATION - DEMANDE - CERTIFICAT
D'AUTORISATION - ATKINSRÉALIS CANADA INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service de l'ingénierie et AtkinsRéalys Canada inc. à présenter au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) une demande d'autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement, dans le cadre des travaux de déplacement des infrastructures pour le projet de mise à niveau de la StaRRE d'Auteuil;



de s'engager à émettre au MELCCFP, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à leur conformité en regard de l'autorisation accordée par ce ministère;

le tout conditionnellement à l'autorisation du mandat prévu au contrat DOS-507 par le conseil municipal.

(CT:1852480)
(SD-2025-2683)

CE-20250604-1921

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-507

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 366 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'autorisation du mandat prévu au contrat DOS-507 par le conseil municipal.

(CT:1852480)
(SD-2025-2683)

CE-20250604-1922

**APPROBATION - ENTENTE DE SOUTIEN 2025 -
REGROUPEMENT DU SPORT À LAVAL ARSEL | CSL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de soutien 2025 à intervenir entre la Ville de Laval et le Regroupement du sport à Laval ARSEL | CSL concernant la coordination de certains programmes et activités liés à la pratique sportive et au développement des athlètes lavallois, au montant de 232 700 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1839487)
(SD-2025-947)

CE-20250604-1923

**APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - SERVICE
DES LOISIRS STE-BÉATRICE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et le Service des Loisirs Ste-Béatrice concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 51 101 \$ pour le projet «AdosConnexion» pour la réalisation d'une programmation d'activités de loisirs accessible pour les jeunes de 12 à 17 ans du quartier Auteuil;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1850765)
(SD-2025-2471)

CE-20250604-1924

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE 2025 - GYMNO
LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente 2025 à intervenir entre Ville de Laval et GymnO Laval concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 30 239 \$ pour le soutien financier aux organismes offrant des camps de jour aux enfants ayant un handicap pour la période estivale, dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire lavallois;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1851923)
(SD-2025-2606)

CE-20250604-1925

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE 2025 - LES
SERVICES DU CHAT BOTTÉ DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente 2025 à intervenir entre la Ville de Laval et Les Services du Chat Botté de Laval concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 49 308 \$ pour le soutien financier aux organismes offrant des camps de jour aux enfants ayant un handicap pour la période estivale, dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire lavallois;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1851923)
(SD-2025-2606)

CE-20250604-1926

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE 2025 - LA CORPORATION DU CENTRE DU SABLON

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente 2025 à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation du Centre du Sablon concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 14 359 \$ pour le soutien financier aux organismes offrant des camps de jour aux enfants ayant un handicap pour la période estivale, dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire lavallois;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1851923)
(SD-2025-2606)

CE-20250604-1927

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE 2025 - SERVICE DES LOISIRS BON-PASTEUR

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente 2025 à intervenir entre la Ville de Laval et le Service des Loisirs Bon-Pasteur concernant le versement d'une subvention maximale au montant de 4 576 \$ pour le soutien financier aux organismes offrant des camps de jour aux enfants ayant un handicap pour la période estivale, dans le cadre du Programme municipal de soutien destiné aux organismes proposant une offre de service en camp de jour sur le territoire lavallois;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1851923)
(SD-2025-2606)



À 9 h 19, tous les points ayant été considérés, M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Ray Khalil, conseiller et vice-président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière